



Déménagements

Intervention CGT

Voici enfin le point tant attendu des déménagements...

Il y a beaucoup à dire évidemment. J'interviendrai sur la philosophie générale du projet et sur l'ensemble, laissant le soin à notre experte Hélène Peytavi de revenir ensuite plus précisément sur la DNE.

Nous aurions aimé revenir sur la méthode mais sans doute n'est-ce plus le moment. Il faut donc avancer aussi vite que vous nous le proposez.

Bien sûr l'équilibre général de ces déménagements n'a guère évolué depuis octobre : on retrouve votre vision de « pôle fonctionnel » par site. Mais cette fois, vous allez bien plus loin. **Votre jeu de domino finit par toucher presque l'ensemble des directions : SAAM, DNE, DEPP, DAF, DELCOM, DGESCO, DREIC, DAJ...** (Seule la DGRH est préservée ?) Tous ces mouvements auraient certainement été mieux acceptés par les personnels s'ils avaient été menés dans le cadre d'une vaste concertation et s'il avait permis de faire remonter les besoins des agents et des collectifs de travail – pour mieux les prendre en charge. C'était le sens de notre proposition méthodologique...

Vous le savez, nous avons beaucoup de critiques à adresser au projet de déménagement de la DNE A vers Dutot, Hélène reviendra dessus. Mais il faut lui reconnaître une vertu : il ne se fait pas dans la précipitation **et la méthode retenue permet de partir réellement des besoins des équipes – ou du moins le prétend-elle**, il restera à voir ce qu'il en sera dans les faits. Cette démarche est nouvelle au sein de l'administration centrale, et nous aurions vraiment aimé qu'elle soit appliquée à l'ensemble des projets de déménagement.

J'en profite au passage pour dire : recueillir les besoins des agents, l'administration doit savoir le faire. Quel besoin de passer forcément par un prestataire privé ? Pourquoi ce prestataire, Tétris, précisément dont on nous dit que le SAAM a dû casser deux marchés de prestation ?

Nous avons envisagé une réflexion générale qui partait de l'existant, qui produisait un bilan précis des taux d'occupation comme nous l'avions évoqué lors des précédents CHSCT. Nous souhaitions notamment disposer du nombre de mètres carré par agent au niveau des directions, des étages, des bâtiments. Puisque vous estimiez que vos services n'étaient pas en mesure de produire cet état de l'art, nous avons souhaité disposer des plans des bâtiments, pour pouvoir estimer précisément l'état des occupations / conditions de travail des personnels. Avec les nouveaux déménagements qui se profilent, il nous manque vraiment de nombreux plans (107, 97-99 notamment).

Là-dessus nous restons évidemment sur notre faim. Les seuls chiffres sont ceux qui nous avaient été remis lors de la séance d'octobre du CHSCT. Ils sont globaux et ne rendent pas compte de la réalité des conditions de travail des agents puisqu'ils intègrent – nous le savons maintenant depuis la réunion technique du 24 janvier, notamment les salles de réunions. **Ce que nous avons surtout appris, c'est que nous ne partageons pas le même objectif** : le vôtre est de 10m² de SUN, le nôtre se fonde sur les recommandations de l'IRSN est de 10m² effectifs par agent. **Or la seule limite que vous**

vous fixez, c'est plutôt 6-7 m² effectifs par agent... de fait, avec cette ambition, il est facile de satisfaire aux injonctions de France Domaine.

Mais vous comprendrez que dans ces conditions **le plan de déménagement nous lui ayons donné entre nous le nom secret d' « opération sardines »**. Et quand on lit le document général de présentation des déménagements, on y trouve « resserrement » à chaque ligne...

Nous avons aussi envisagé une réflexion qui partait des usages des locaux et des besoins. Nous entendons bien dans vos différentes présentations qu'un levier central pour améliorer la « performance immobilière » (je mets des guillemets) de nos bâtiments, c'était la mutualisation des salles de réunion. Pour nous, l'offre de salle de réunions est aujourd'hui inadaptée : quiconque a souhaité organiser une réunion le sait : il est extrêmement difficile de trouver une salle disponible, sauf à s'y prendre très longtemps à l'avance. Nous avons suggéré une enquête sur les usages et les besoins en salle de réunion, vous aviez même semblé séduit par l'idée. Qu'en est-il ?

Nous avons aussi une autre question : à bien observer les différents mouvements que vous nous présentez **le grand jeu de domino va permettre de libérer beaucoup d'espace au 97-99 rue de Grenelle, notamment là où la DGESCO regroupait une partie de ses services. Quelle est la pièce suivante du puzzle ?** Qui va occuper cet espace libéré ? Mais peut-être avez-vous une bonne nouvelle à nous annoncer : peut-être le SAAM va-t-il enfin voir ses effectifs correspondre à ses besoins et pouvoir lui-même occuper les locaux... ? Mais je vous avoue que nous y croyons peu...